****

**Stage CGT-FO « Formation professionnelle continue (FPC) » du 25 au 29 nov. 2024**

Responsables du stage : Arnaud CASADO et Nicole MAGGI-GERMAIN (ISST – Université Paris I), Salomé DUVAL (CGT-FO)

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | Lundi  25 nov. 2024 | Mardi 26 nov. 2024 | Mercredi 27 nov. 2024 | Jeudi 28 nov. 2024 | Vendredi 29 nov. 2024 |
| 9h | **Présentation de l’I.S.S.T. et**  **de la session**  \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_  Tour de table et échanges avec les stagiaires | **Les dispositifs de formation**  (CPF, CPF de transition pro et réforme du financement de la FPC)  Salomé DUVAL  CGT-FO | **Le rôle des IRP en matière de formation professionnelle**  Nicole MAGGI-GERMAIN  Juriste ISST - Université Paris I | **Qualification professionnelle : lien entre formation  et certification**  Pascal CAILLAUD  Chargé de recherche CNRS - Université de Nantes | **Formation professionnelle continue et seconde partie de carrière**  Arnaud CASADO  Juriste ISST - Université Paris  \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_  11 h  **Intervention de Michel BEAUGAS**  Secrétaire confédéral |
| 12 h 30 |  |  |  |  |  |
| 14h  17 h 30 | **Mise en perspective historique de la FPC et inégalités d’accès**  Emmanuel QUENSON  Sociologue, Université d'Evry-Val-d'Essonne– Centre de recherche Pierre Naville | **Les reconversions et les transitions professionnelles**  (Conseil en évolution professionnelle, bilan de compétence ; transitions numériques et écologiques…)  Nicole MAGGI-GERMAIN  Juriste ISST - Université Paris I | **Le plan de développement des compétences, les obligations de l’employeur et la question des discriminations**  Travaux de groupes  Arnaud CASADO  Nicole MAGGI-GERMAIN  Salomé DUVAL | SUITE  **Regards croisés sur les politiques de certification dans les branches.**  **Focus sur quelques accords collectifs de branche**  Pascal CAILLAUD | Bilan de la session  **FIN 15 H 00** |

**PRÉSENTATION DE LA SESSION**

**LIEU**

ISST -Université Paris 1 Panthéon- Sorbonne

16 Boulevard Carnot

92340 Bourg-la-Reine

**Le** **public**

Militants dans les entreprises, élus au CSE et membre d’OPCO.

**Les objectifs de la formation**

Permettre à l’ensemble des stagiaires de mettre à jour et d’éclairer de manière critique leurs connaissances en matière de formation professionnelle pour faciliter l’exercice de leur(s) mandat(s) et pour que la question de la formation professionnelle continue puisse être posée comme un enjeu collectif au sein de l’entreprise (information des salariés) ou dans le cadre des négociations collectives de travail.

Ces connaissances, couplées aux échanges, doivent aider les militant.e.s à faire émerger de nouvelles pistes d'actions.

**Le contenu de la formation**

Cette session de formation se propose, en articulant interventions techniques et théoriques, de donner des éléments de compréhension et de décryptage de la formation professionnelle dans un contexte de transformation de la place du paritarisme. Les connaissances théoriques seront nourries des pratiques des stagiaires, facilitant ainsi leur réappropriation.

Le volet théorique vise à resituer la formation professionnelle continue dans son contexte sociologique et juridique. Il s'agit de comprendre le fonctionnement général de la FPC et des procédures de consultation, de mieux connaître les dispositifs, de développer une capacité à analyser les enjeux sous-tendant les réformes, d’identifier les éléments ayant un impact sur les missions.

*Lundi :*

* Matin : l’accueil des participants sera suivi d’une présentation de l’ISST et de la session.
* Deuxième partie de matinée : un tour de table permettra aux stagiaires de se présenter et de formuler leurs attentes au regard de la session. Il permettra également aux participants d’exprimer leurs interrogations, questionnement, de faire état de leurs propres expériences et appréhension du sujet, à la fois comme salarié d’entreprise et en tant que militant.
* Après-midi : une mise en perspective historique permettra de mieux saisir les différentes phases d’évolution de la formation professionnelle continue afin d’en mettre en exergue les enjeux, en particulier au regard de la question des inégalités d’accès.

*Mardi :*

* Matin : seront présentés les différents dispositifs de formation (en particulier le compte personnel de formation et le compte personnel de formation de transition) à la lumière des réformes en cours, notamment, s’agissant du financement de la formation professionnelle. continue.
* Après-midi : sera abordé le thème des reconversions et des transitions et de sa réappropriation à l’échelon des groupes, des entreprises ou encore des territoires. Seront analysés un certain nombre de dispositifs juridiques touchant à la formation ou à la reconversion des salariés mais également des politiques d’entreprise ou de groupe favorisant, par la signature d’accords de GEPP (gestion des emplois et des parcours professionnels) ou de GPEC (gestion prévisionnelle des emplois et des compétences), les transitions professionnelles.

*Mercredi :*

* Matin : La séance sera centrée sur le rôle des institutions représentatives du personnel (en particulier le CSE) en matière de formation professionnelle.
* Après-midi : des travaux de groupes seront organisés sous la forme de questions autour de la prise en charge, par l’entreprise, de la lutte contre les inégalités femmes-hommes. Il s’agira de permettre aux stagiaires de dresser un état des lieux des outils existant et des réponses apportées par l’entreprise pour ensuite essayer de construire une réflexion sur les formes d’action syndicale possibles.

*Jeudi : l’après-midi sera consacrée à la question de la qualification professionnelle*

* Matin : comment se construit la qualification professionnelle ? Comment est-elle reconnue au niveau de la branche ? Au niveau de l’entreprise ? du contrat de travail ?
* Après-midi : sera traitée la question de la prise en compte de la qualification professionnelle par les branches. Un focus sera réalisé, à partir de la présentation et de l’analyse de quelques accords collectifs de branche, sur les différentes politiques de certification et les enjeux qui en découlent au niveau de l’entreprise.

*Vendredi :*

* Matin : l’intervention présentera un certain nombre de dispositifs dans le rôle est de maintenir les « séniors » dans l’emploi. Elle portera plus précisément sur le rôle de la formation professionnelle continue dans la construction de la seconde partie de carrière, question particulièrement prégnante au regard d’une part de l’allongement de la durée du travail et, d’autre part, du constat du nombre élevé de « seniors » qui ne sont plus en emploi sans pour autant être à la retraite.
* La deuxième partie de matinée sera consacrée à l’intervention syndicale confédérale.
* Début d’après-midi : bilan de la session.

Fin de la session : 15 heures

**LES INTERVENANT-ES**

**Pascal Caillaud** est juriste, chercheur au CNRS

**Arnaud Casado** est juriste spécialiste du droit du travail (I.S.S.T. / université Paris 1), membre de l’Institut de recherche juridique de la Sorbonne (IRJS). Il est spécialiste de droit pénal du travail et de droit social à vocation environnementale. Son dernier ouvrage, « Le droit social à vocation environnementale, vecteur de durabilité de l’entreprise » est paru en mars 2024 aux éditions LexisNexis.

**Salomé Duval** est

**Nicole Maggi-Germain** est juriste, spécialiste du droit du travail (I.S.S.T. / université Paris 1), membre du laboratoire de recherche Droit et changement social (UMR CNRS 6297 / MSH Ange Guépin, Nantes). Elle enseigne depuis 2007 le droit de la formation professionnelle continue en Master 2 droit social (université de Nantes). Elle a récemment publié un article dans un ouvrage collectif sur : « L’utilisation de la formation professionnelle continue dans la gestion des transitions écologique et numérique », dans M.-P. Bli,-Franchomme, I. Desbarats, G. Jazottes, A. Mendoza-Caminade (dir.), *L’entreprise résiliente. Risques globaux et sanitaires, transition écologique, innovation sociétale*, LexisNexis, coll. Planète sociale, 450 p., p. 219-227.

**Emmanuel Quenson est sociologue, membre du centre de recherches Pierre Naville.** Ses domaines de recherche sont la sociologie de l’emploi, la sociologie de la formation, la sociologie de l’éducation, la sociologie des organisations. Il est notamment l’un des auteurs de l’ouvrage Former pour réformer – Retour sur la formation permanente (1945-2004), Paris, La Découverte (2007. Ecrit avec Brucy G., Caillaud P., Quenson E., Tanguy L.) ou encore Une socio-histoire des relations formation-emploi, L’Harmattan, Collection : Logiques sociales, 2012.